

Date limite de dépôt du dossier : 30.04.2021

Une demande de dérogation doit rester une exception au principe d'inscription de chaque enfant dans l'école de secteur. Elle est étudiée en tenant compte des effectifs nécessaires pour maintenir les structures actuellement en place ouvertes ou pour éviter le sureffectif.

La poursuite de dérogation entre le cycle maternel et élémentaire n'est pas automatique. Vous devrez établir **une nouvelle demande pour l'entrée à l'école élémentaire.**

MODE D'EMPLOI

- 1 Compléter l'ensemble des rubriques concernant l'enfant et la famille. Ne pas oublier d'indiquer le motif précis de la demande de dérogation et de joindre les justificatifs nécessaires, indiqués ci-dessus.



- 2 Obtenir l'avis du directeur/trice de l'établissement dont dépend votre domicile.



- 3 Obtenir l'avis du Maire de votre commune de résidence.



- 4 Obtenir l'avis de la directrice de Reyrieux (élémentaire ou maternelle).



- 5 Obtenir l'avis du Maire de Reyrieux.



Les demandes de dérogation pour l'année scolaire 2021/2022 déposées au plus tard le 30.04.2021 seront traitées collectivement mi-mai 2021. Une réponse sera ensuite transmise à chaque demandeur, par courrier uniquement.

Les demandes reçues après le 30 avril 2021 seront traitées dès que possible, en fonction de la disponibilité des personnes à consulter et sans qu'un délai précis puisse être indiqué par le service ou exigé par le demandeur.

ENFANT

Nom :		Prénom :
Date de naissance :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Classe à intégrer à la rentrée de septembre 2021 :

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

mariés pacsés concubinage séparés divorcés famille monoparentale famille d'accueil

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
-> Vous êtes le / la : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autre	-> Vous êtes le / la : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autre
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse du domicile au 1 ^{er} septembre 2021 :	Adresse du domicile au 1 ^{er} septembre 2021 :
Tél. portable :	Tél. portable :
Email :	Email :

MOTIF DE LA DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE

SITUATION	SOUHAIT
<input type="checkbox"/> Continuité scolaire (déjà scolarisé en maternelle à Reyrieux)	→ Poursuivre de la scolarité en élémentaire à Reyrieux
<input type="checkbox"/> Raison médicale (joindre un certificat médical)	→ Être à proximité du lieu de soins
<input type="checkbox"/> Déménagement hors du périmètre des écoles de Reyrieux	→ Rester dans l'école maternelle ou élémentaire à Reyrieux
<input type="checkbox"/> Frère/sœur déjà scolarisé(e) en maternelle ou élémentaire	→ Regroupement de Fratrie
<input type="checkbox"/> Garde par une assistante maternelle ou grands-parents	→ Conserver ce mode de garde pour les temps périscolaires
<input type="checkbox"/> Fonctionnaire territorial de la ville de Reyrieux	→ Faciliter la gestion de son quotidien professionnel
<input type="checkbox"/> Enseignant affecté dans une école de Reyrieux	→ Faciliter la gestion de son quotidien professionnel
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	

➤ Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende, le fait :

1. d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,
2. de falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère
3. de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié « Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et 45000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui »

➤ Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service Éducation de la commune de Reyrieux.

LISTE DES PIÈCES À PRESENTER

Pour être étudié, votre dossier doit comporter les documents suivants :

- Justificatif(s) de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation concernant la garde de l'enfant (document ci-joint à compléter obligatoirement)
- Copie de la pièce d'identité des deux parents.
- Jugement pour les parents séparés ou divorcés.

AVIS DES PARTIES PRENANTES

Direction de l'école de rattachement	Mairie de la commune de rattachement
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Observations :	Observations :
Signature et tampon - (Nom et fonction du signataire)	Signature et tampon - (Nom et fonction du signataire)
Direction de l'école de Reyrieux	Mairie de Reyrieux
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Observations :	Observations : Sans contrepartie financière.
Signature et tampon - (Nom et fonction du signataire)	Signature et tampon - (Nom et fonction du signataire) Le Maire de Reyrieux, M ^{me} Carole BONTEMPS-HESDIN

**ATTESTATION DE GARDE D'ENFANT
(Assistante maternelle)**

Je soussigné(e) _____ domicilié(e)

_____, certifie

garder l'enfant _____ fréquentant l'école maternelle élémentaire,

à la rentrée scolaire de septembre 2021 sur les temps périscolaires le matin avant l'école, durant

la pause méridienne le soir après l'école.

Mon N° d'agrément délivré par les services de la PMI du Conseil Départemental de l'Ain est le suivant :

_____.

J'atteste également être informé(e) qu'une dérogation accordée au motif que « l'enfant peut être gardé par une assistante maternelle », ne donne pas la possibilité d'inscription de l'enfant en accueil périscolaire (restauration scolaire / accueils du matin et du soir).

A _____, le

Signature

(faire précéder la signature de la mention «**lu et approuvé** »)

Une fausse déclaration engagerait la responsabilité du signataire et entraînerait l'annulation de la dérogation.

ATTESTATION DE GARDE D'ENFANT
(Grands-Parents ou tout autre personne gardant l'enfant régulièrement)

Je soussigné(e) _____ domicilié(e)

_____, certifie

garder l'enfant _____ fréquentant l'école maternelle élémentaire,

à la rentrée scolaire de septembre 2021 sur les temps périscolaires le matin avant l'école, durant

la pause méridienne le soir après l'école.

J'atteste également être informé(e) qu'une dérogation accordée au motif que « l'enfant peut être gardé par les Grands-Parents ou toute autre personne stipulée dans l'attestation ci-dessus », ne donne pas la possibilité d'inscription de l'enfant en accueil périscolaire (restauration scolaire / accueils du matin et du soir).

A _____, le

Signature

(faire précéder la signature de la mention «**lu et approuvé** »)

Une fausse déclaration engagerait la responsabilité du signataire et entraînerait l'annulation de la dérogation.